



2024 2025

Chiffres clés, augmentation CAT NAT, RSE et petites news

2025 s'annonce plétorique !

NEWS



Une cocotte pour la nouvelle année, des dizaines de promesses à réaliser !

Toute l'équipe de Bellecour Assurances vous présente ses meilleurs vœux pour 2025.

Les actions solidaires de Bellecour : Octobre rose 2024

C'est parti pour la « pink team Bellecour » qui renouvelle son soutien à l'association ruban rose.

Courir, marcher c'est le défi que nous lançons chaque année au cabinet à toute l'équipe avec comme motivation :

« Pour différentes étapes de votre vie, une mère était là pour vous rassurer, une amie était présente pour vous épauler, une sœur était à vos côtés pour vous consoler, une grand-mère était derrière vous pour vous encourager. Aujourd'hui, à votre tour d'être la femme qui leur apportera cette force ! »



Après le séisme au Maroc, les dons sont toujours possibles



Les médias n'en parlent plus et pourtant ils sont encore nombreux à vivre sous des tentes, dans des conditions plus que précaires. La team Bellecour s'est mobilisée sur 1 mois pour apporter son soutien aux enfants du Maroc.

Grâce à la générosité de nos entourages, nous avons pu récolter Kg (vêtements, jouets, fournitures scolaires), apportant ainsi un peu de joie et d'espoir à ces enfants.

Le chiffre clé



d'utilisateurs font appel à ChatGPT
chaque semaine

CHIFFRES CLÉS 2023 DES CATASTROPHES NATURELLES



1 11,6
millions
de biens assurés



2,06 Md€
de primes CAT NAT dont :
1,9 Md€ pour les particuliers
0,83 Md€ pour les professionnels
0,14 Md€ pour l'automobile



INONDATIONS

Coûts global des dommages assurés
DE 800 M€ à 1Md€



Part de la sinistralité
non auto cumulée

49 % depuis 1982

31 % sur les 10 dernières années



SÈCHERESSE

Coûts global des dommages assurés
DE 600 M€ à 750 M€



Part de la sinistralité
non auto cumulée

42 % depuis 1982

54 % sur les 10 dernières années



SÉISME

Coûts global des dommages assurés
DE 200 M€ à 350 M€



DOSSIER ENTREPRISE

AUGMENTATION DE LA COTISATION CAT NAT. CE QU'IL FAUT SAVOIR...

A partir du 1er janvier 2025, la cotisation CAT NAT augmentera pour les assurances du particulier (habitation, automobile) et de l'entreprise (flottes, dommages). Découvrez les détails et les raisons de cette hausse.

Le taux de cotisation relative à la couverture des catastrophes naturelles (dit régime CAT NAT) passera au 1er janvier 2025 de 12 à 20% sur les contrats d'assurance de dommages aux biens (habitation et professionnels) et de 6 à 9% pour les contrats automobiles suite à l'arrêté du 22 décembre 2023. Cette majoration, justifiée par l'augmentation du nombre de catastrophes naturelles et leur intensité, s'applique obligatoirement à tous les assureurs et à leurs clients. Ces augmentations s'appliqueront aux nouveaux contrats d'assurance prenant effet à compter du 01/01/2025 ou ayant une date anniversaire en 2025.

LE RÉGIME D'INDEMNISATION DES CAT NAT, UNE RÉPONSE À L'AUGMENTATION DES RISQUES NATURELS

Le régime CAT NAT a été créé par la loi du 13 juillet 1982 en réponse à une carence de couverture des risques naturels qui n'étaient que très peu assurés jusqu'alors. Cette loi a institué une couverture obligatoire.

Il permet aux particuliers, aux entreprises et aux collectivités d'être indemnisés dans des conditions uniformes en cas de dommages à leurs biens situés en France suite à un événement déclaré « catastrophe naturelle » par les pouvoirs publics comme les inondations, les tempêtes, la sécheresse, les mouvements de terrain, les séismes.



UN TAUX INCHANGÉ DEPUIS 25 ANS

Ce taux de cotisation CAT NAT est resté le même depuis son origine, il y a 25 ans.

Cependant, en réponse à l'augmentation constante du nombre de catastrophes naturelles, le Gouvernement a décidé d'augmenter à effet du 1er janvier 2025 le taux de la cotisation CAT NAT.

De fait, la France a été impactée ces dernières années par des événements météorologiques de grande ampleur : la crue de la Seine (2016), l'Ouragan Irma (2017), une succession de sécheresses exceptionnelles (entre 2016 et 2020) dont la sécheresse de 2018 et la sécheresse quasi généralisée de 2022 d'une grande intensité.





DOSSIER ENTREPRISE

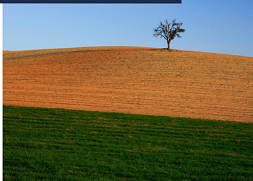
**AUGMENTATION DE LA COTISATION CAT NAT.
CE QU'IL FAUT SAVOIR...**

EN QUOI LE RÉGIME CAT NAT EN FRANCE EST-IL UNIQUE ?

Le régime CAT NAT s'appuie un régime public-privé, composé des assurances privées, de la réassurance publique, soit la Caisse centrale de réassurance (CCR) et de l'État.

La France fait partie des rares pays en Europe à s'être dotés d'un dispositif d'indemnisation des CAT NAT. D'après la CCR ce dispositif permet : « une couverture du plus grand nombre à un prix soutenable et une indemnisation adaptée des particuliers et des entreprises sinistrés permettant un retour rapide à la normale et assurant ainsi la résilience de la population et de l'économie française. ».

Aussi beaucoup de nos voisins européens nous envient notre régime CAT NAT. A titre d'exemple, l'Allemagne pointe du doigt actuellement sa couverture insuffisante au niveau fédéral. Les responsables politiques de la protection des consommateurs pressent en ce moment le gouvernement fédéral de développer un système de cotisations plus équitable : ils soulignent les prix astronomiquement élevés des assurances contre les catastrophes naturelles auxquels sont assujettis les assurés et insistent sur la nécessité d'accélérer le processus législatif pour finaliser l'introduction de cette assurance obligatoire avant 2025. L'objectif serait de créer une



EN DÉTAIL

6 à 9 %

pour les garanties vol et incendie des contrats d'assurance automobile, 2 roues.

0.50 à 0.75 %

pour la garantie bris de glace si aucune autre garantie dommages souscrite sur les contrats d'assurances automobile.

12% actuellement à 20%

de la prime d'assurance pour les contrats dommages aux biens des contrats particuliers, professionnels et entreprises.



Soyez assurés que toute l'équipe est mobilisée sur les renouvellements de vos contrats afin d'en assurer la pérennité et continuer à vous proposer des programmes d'assurances performants.

NOUS SOMMES À VOTRE ÉCOUTE POUR TOUTE QUESTION SUR CETTE ÉVOLUTION LÉGISLATIVE MAJEURE.

IL Y A TOUJOURS DE BONNES RAISONS D'ÉCRIRE UNE NOUVELLE PAGE

Vous le savez maintenant, au cabinet Bellecour Assurances nous aimons vous réserver de belles surprises.

Alors, restez à l'écoute, ne manquez pas notre prochaine Newsletter... nous sommes tous très impatients de partager avec vous cette nouvelle page que nous souhaitons écrire ensemble.



BELLECOUR
ASSURANCES ■

